

Par arrêté du conseil en date du 25 octobre, M. Louis Porlier a été nommé gardien du phare de l'Île Caraquet, avec un salaire de \$200 par année, en remplacement de son père, M. Narcisse Porlier, qui s'est malheureusement noyé le 2 octobre dernier.

Par un arrêté du conseil du 27 octobre, une gratification de deux mois de salaire a été accordée à sa veuve.

La somme de \$17,819.95 est ce qu'on a dépensé du crédit général voté par le parlement pour la construction de phares, sifflets d'alarme, etc., dans cette division; et les frais d'entretien des phares, sifflets d'alarme, bouées et balises se sont élevés à \$62,551.61.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Cette importante et vaste division est sous l'administration de M. H. W. Johnston, agent de ce ministère à Halifax, qui a aussi sous sa direction les steamers fédéraux *Newfield* et *Glendon*. Elle comprenait, à la clôture de la navigation, 101 phares, 10 sifflets d'alarme à vapeur et un phare-flottant. Le nombre des gardiens de phares et des mécaniciens de sifflets d'alarme était de 106.

On trouvera dans l'annexe No. 4, un rapport de l'agent donnant un compte rendu des opérations générales du département jusqu'au 25 novembre dernier, ainsi que des détails sur les nouveaux phares et sifflets d'alarme.

Le nouveau phare de l'Île George, havre de Halifax, dont il était fait mention dans le rapport de l'année dernière, a été terminé et mis en opération le 15 janvier dernier. Le phare, y compris l'appareil d'éclairage, a coûté \$1,746.01.

Le nouveau phare de la baie Tor, Guysboro, a été terminé et mis en opération le 10 avril dernier. Au 30 juin les frais encourus pour lui s'élevaient à \$1,222.15.

Le nouveau phare de l'Île Guion, Cap-Breton, a été récemment terminé, mais il ne sera pas allumé avant l'ouverture de la navigation. Au 30 juin, il avait coûté \$3,039.10; le reste des frais sera inscrit dans les comptes de la présente année fiscale.

Pendant la dernière saison, un contrat a été accordé pour la construction d'un phare à la Pointe du Fort, rivière La Have. Ce phare vient d'être terminé, et il va être allumé aujourd'hui même. Les dépenses figureront dans les comptes de la présente année fiscale.

Dernièrement on a demandé des soumissions pour la construction d'un phare au Havre Pope, comté de Halifax, et le contrat a été accordé à M. George Rowlings, de Halifax; prix du contrat, \$1,948.